



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CALVISSON DU 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre avril à 18H30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 28 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Nombre de procurations : 3

Nombre de voix : 23

Etaient présents :

M. André SAUZEDE, Mme Véronique MARTIN, M. Jean-Claude MERCIER, Mme Christiane EXBRAYAT, M. Alex DUMAS, Mme Martine VILLENEUVE, M. Grégory THERON, M. Alain HERAUD, M. Ange MONROIG, Mme Béatrice LECCIA, Mme Corine BONFANTI, M. Franck FLAMENT, Mme Clémentine BOUVIER, Mme Marie-Claire BALSAN, M. Yves RIMEY, Mme Françoise PANAFIEU, M. Grégory FERNANDEZ, M. Dominique DEVOGELAERE, M. Julien BARONI, Mme Jennifer EUZET

Absents excusés :

Mme Janet ZARAGOVA donne procuration à Mme Martine VILLENEUVE

Mme Patricia ESCARIO

Mme Laurence COURT

M. Maxime CLERC

M. Jean-Christophe MORANDINI

M. Frédéric BRAUGE

Mme Coralie CHAGNEAU donne procuration à Mme Christiane EXBRAYAT

M. Philippe RENIER

Mme Delphine PLOVIER donne procuration à M. Ange MONROIG

Secrétaire de séance : M. Ange MONROIG

**DEL2022 19 - Compte administratif assainissement 2021**

Le président de séance présente au conseil le compte administratif assainissement 2021, ci-joint annexé, qui s'établit comme suit :

**Constat des résultats du compte administratif assainissement 2021 :****La section d'exploitation**

Les recettes de l'exercice 2021

454 626.95 €

Les dépenses de l'exercice 2021

193 353.56 €

Soit un résultat cumulé (excédent) de la section de

261 273.39 €

**La section d'investissement**

Les recettes de l'exercice 2021

317 226.08 €

Les dépenses de l'exercice 2021

235 771.12 €

Le déficit reporté

206 582.41 €

Soit un résultat cumulé (déficit) de la section de

125 127.45 €

**Soit une affectation des résultats en 2022 :**

Un déficit d'investissement reporté (001) :

125 127.45 €

Une affectation du résultat en section d'investissement (1068) :

261 273.39 €

Monsieur le maire sort de la salle. Vérification du quorum.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le compte administratif assainissement 2021 ci-dessus et l'affectation des résultats en 2022,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	19
Procurations	03
Nombre de voix	22
Pour	22
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,  
André SAUZEDE

